



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ostréiculture

Question écrite n° 82596

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les mesures de lutte menées contre l'herpès virus OsHV-1 pour la filière ostréicole. Depuis 2008, les ostréiculteurs doivent faire face à la menace de ce virus, qui touche en priorité les naissains, les huîtres de moins d'un an. La mortalité pour cette tranche d'âge peut aller de 40 % à 100 % selon les exploitations. La situation est difficile pour les ostréiculteurs, d'autant plus que ce virus est maintenant présent sur la totalité des littoraux producteurs d'huîtres en France. La conséquence, depuis 2008, a été une baisse importante de la quantité d'huîtres produite, de 130 000 tonnes produites par an en 2009 à 80 000 tonnes d'huîtres produites par an depuis 2011. Il est cependant important de noter que le virus OsHV-1 touche spécifiquement les huîtres maturées en écloséries. Les huîtres de pleine mer, quant à elle, sont bien plus faiblement affectées par ce phénomène. Il lui demande si des recherches sont actuellement en cours au sein des laboratoires pour identifier les causes de ce virus et trouver des solutions pour y remédier.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82596

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4888

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)